

# **COP territorialisation de la planification écologique Hauts- de-France 2025**

GREC le 1<sup>er</sup> juillet 2025

# S'informer | Les publications et documents de travail de la planification écologique

→ [info.gouv.fr/france-nation-verte](https://info.gouv.fr/france-nation-verte)

Le SGPE a pour mission d'assurer la cohérence et le suivi des politiques à visée écologique, d'initier et de cadrer la mobilisation des ministères et parties prenantes, de coordonner toutes les négociations et enfin de mesurer la performance des actions menées.



Accueil

Nos chantiers

À propos

**Nos publications**

Publications

Le Bon Plan, l'atelier de la planification écologique

## Publications

Publié le 13/06/2023 | Modifié le 10/09/2024

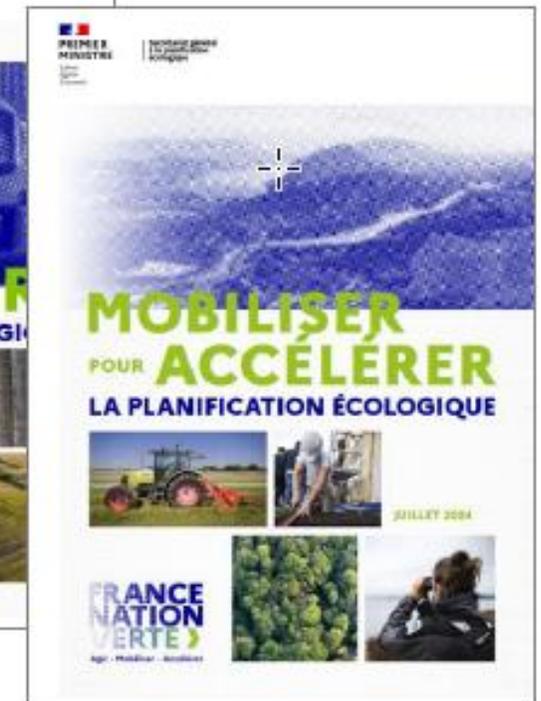
Les publications et documents de travail du Secrétariat général à la planification écologique

**Mieux agir : la planification écologique**  
Synthèse du plan  
Septembre 2023

**Mobiliser pour accélérer**  
Synthèse année 2 des travaux de la planification écologique  
juillet 2024

Sommaire

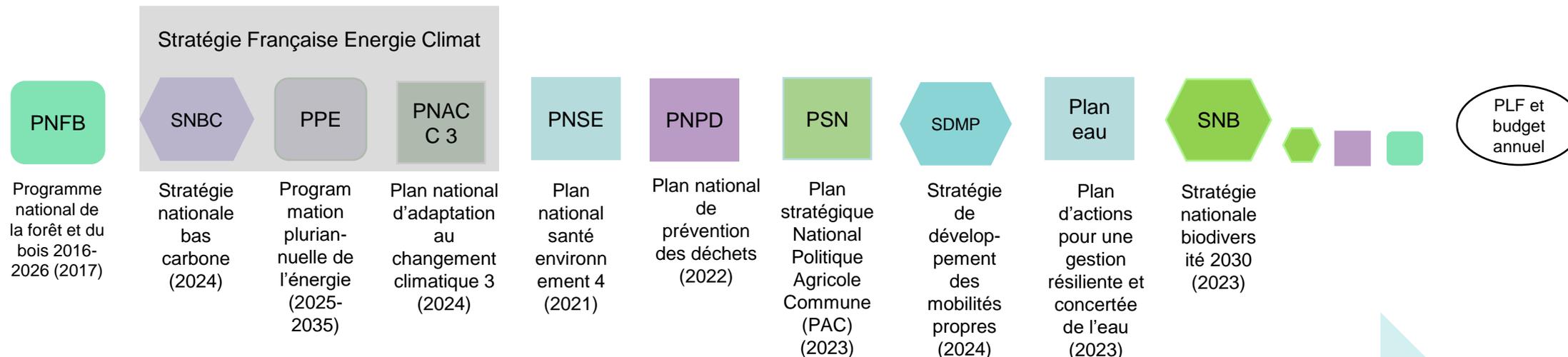
- Publications générales
- Publications par secteur
- Chantiers transversaux
- Publications territoriales



Europe

## Pacte vert pour l'Europe (dont paquet « Fit for 55 » )

France



### PLANIFICATION ECOLOGIQUE, UNE DEMARCHE POUR :

- Expliciter la cohérence globale
- Vérifier le bouclage énergétique
- Vérifier le bouclage biomasse
- Anticiper les besoins en emplois et compétences
- Conduire une transition juste
- Accompagner la transition des modes de vie
- Impliquer toutes les parties prenantes
- Partager des leviers d'action concrets
- Se donner un cadre commun de pilotage
- Vérifier les avancées chaque année

ATTENUATION / ADAPTATION  
BIODIVERSITE / RESSOURCES  
POLLUTIONS

## Rappel de la démarche de la Planification écologique 2024

Fit for 55 – biodiversité - ressources

Analyse systémique

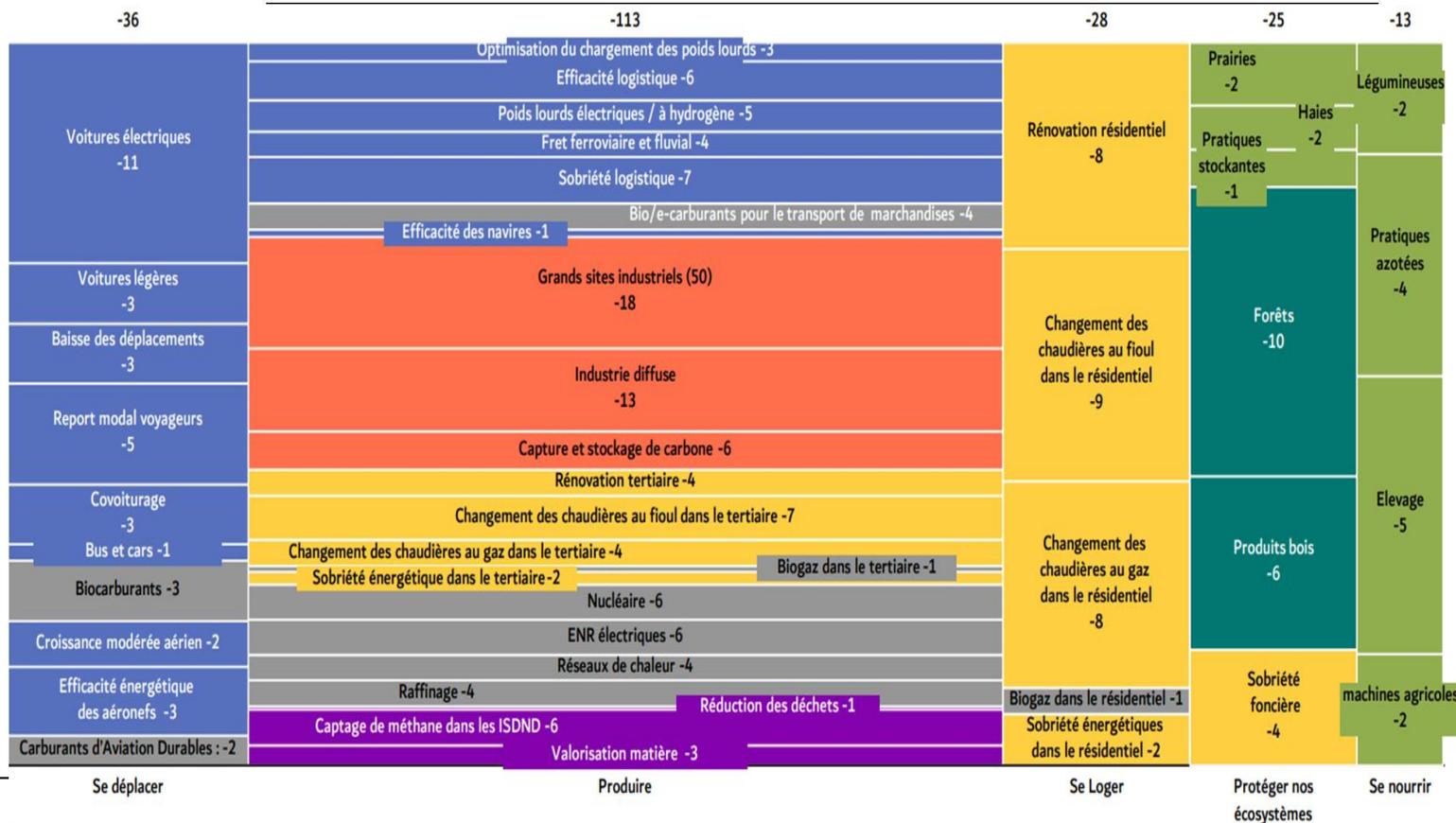
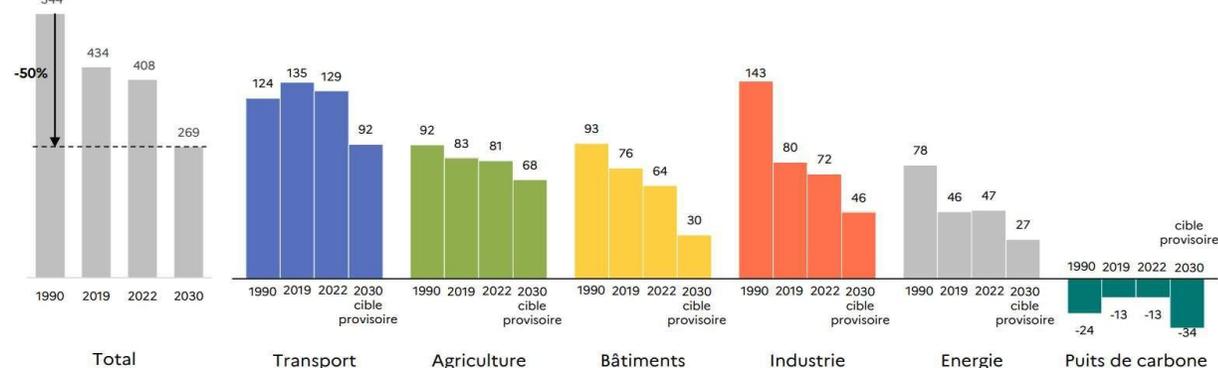
Bouclage Énergétique

Bouclage biomasse

Trajectoires sectorielles

Leviers d'actions

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES



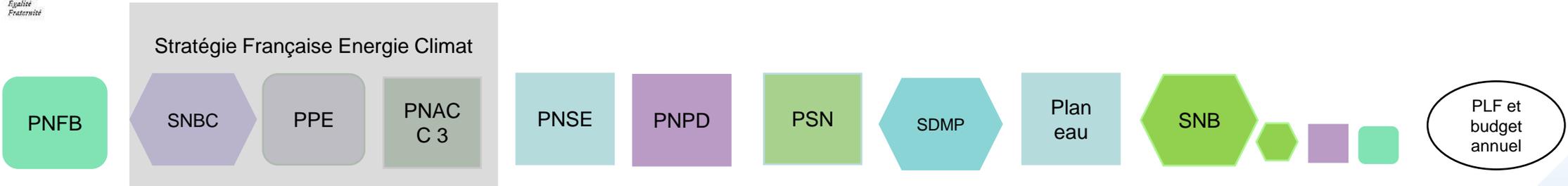
Europe

# Pacte vert pour l'Europe ( dont paquet « Fit for 55 » )



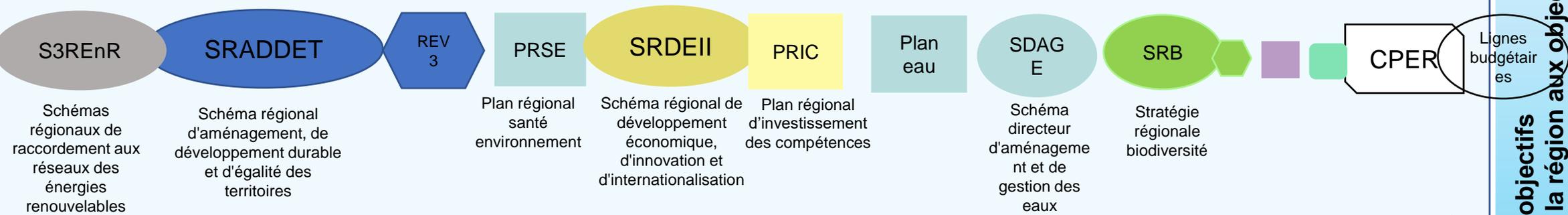
France

HAUTS-DE-FRANCE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



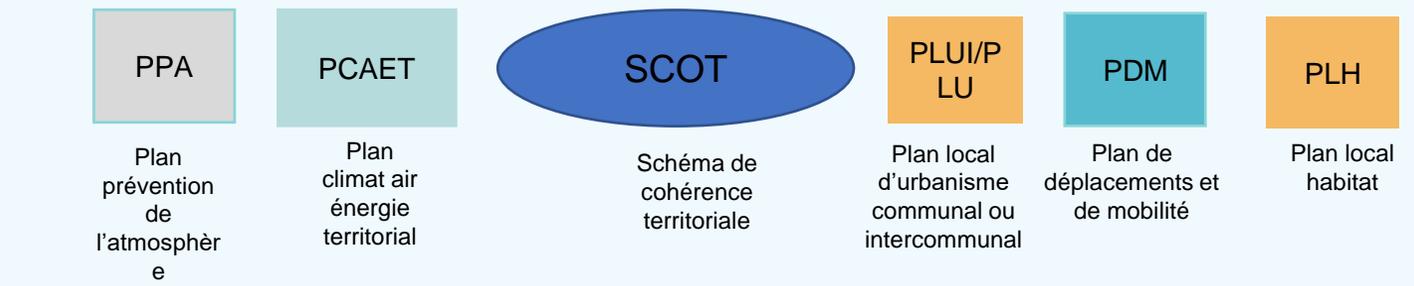
## PLANIFICATION ECOLOGIQUE

Hauts-de-France



## COP régionale de la territorialisation de la planification écologique: un cadre pour se compter régulièrement sur la base d'une méthode partagée avec les autres région en France

Infrarégional



objets nationaux

objets régionaux

objets locaux

Vérifier l'alignement des objectifs

Suivre la contribution de la région aux objectifs nationaux

Faire des propositions

Formuler des besoins

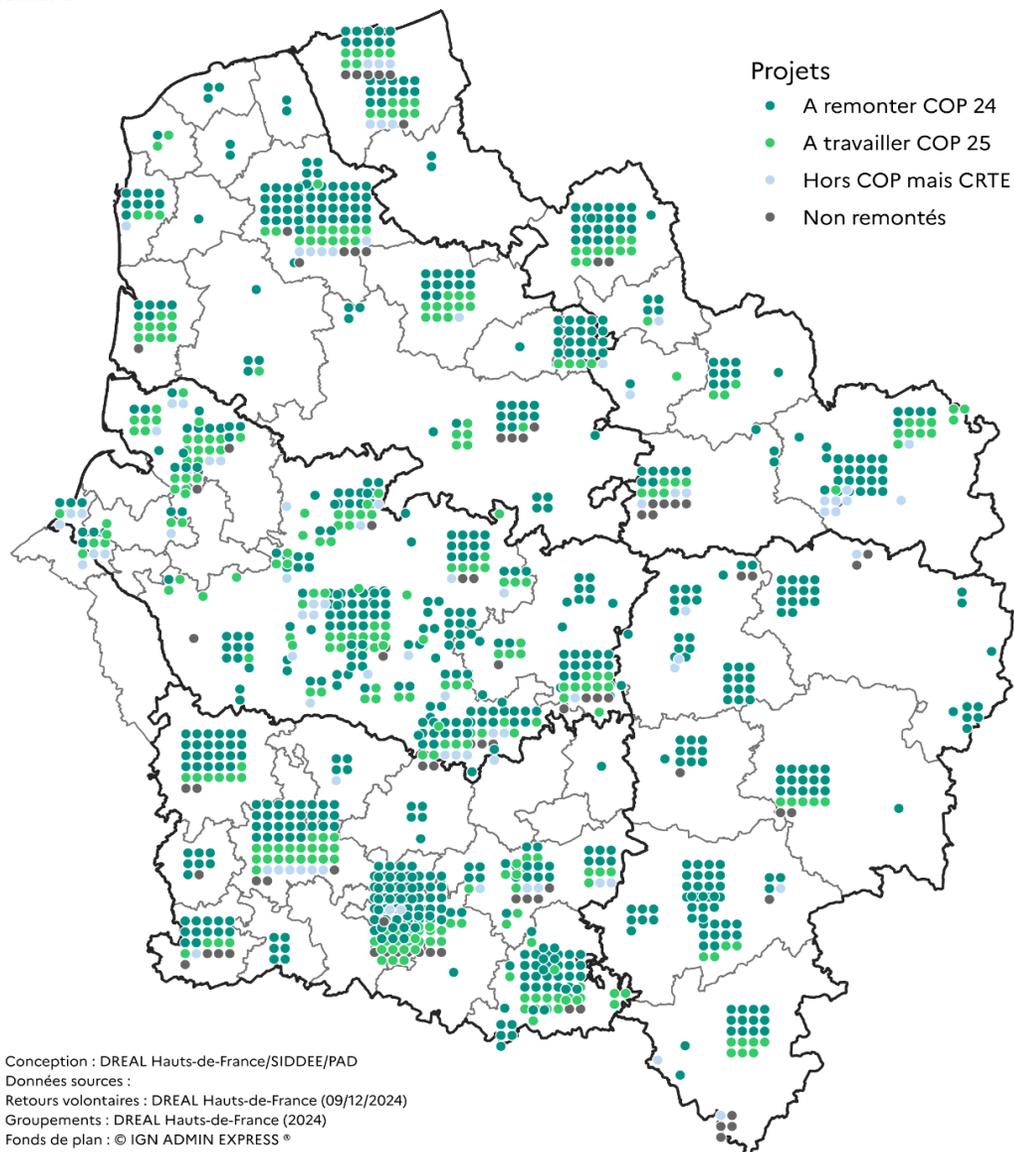
## Rappel des leviers travaillés

### Panorama des leviers de décarbonation

### Panorama des leviers de biodiversité et ressources

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport de voyageur	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction du besoin de déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Report modal	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (résidentiel)	X				
	Changement de chaudière à gaz (résidentiel)	X				
	Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (tertiaire)	X				
	Changement de chaudière à gaz (tertiaire)	X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
Industrie	Grands sites industriels	X	X	X		X
	Industrie diffuse	X		X		X
	Produits bois	X	X	X		
Déchets	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Elevage durable	X	X		X	X
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X		
	Pratiques stockantes	X	X		X	
Espaces naturels	Sobriété foncière	X	X	X		
	Gestion des puits forestiers	X	X	X	X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X			
	Restauration des habitats naturels		X		X	
Agriculture et sols	Réduction de l'usage des produits phytosanitaires		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Alimentation	Loi Egalim / Climat & Résilience		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

# Les projets COP pris en compte dans les CRTE



Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD  
Données sources :  
Retours volontaires : DREAL Hauts-de-France (09/12/2024)  
Groupements : DREAL Hauts-de-France (2024)  
Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®  
Date de réalisation : 10/12/2024  
Réf. : 24-178-L

Projets déplacés avec la fonction "Déplacement de points" de QGIS afin d'afficher les points superposés.

## Constitution en 2024 d'un « vivier » de projets:

Les projets des EPCI et groupements de communes constituent le premier socle de la COP Hauts-de-France, opérationnalisé par les CRTE.

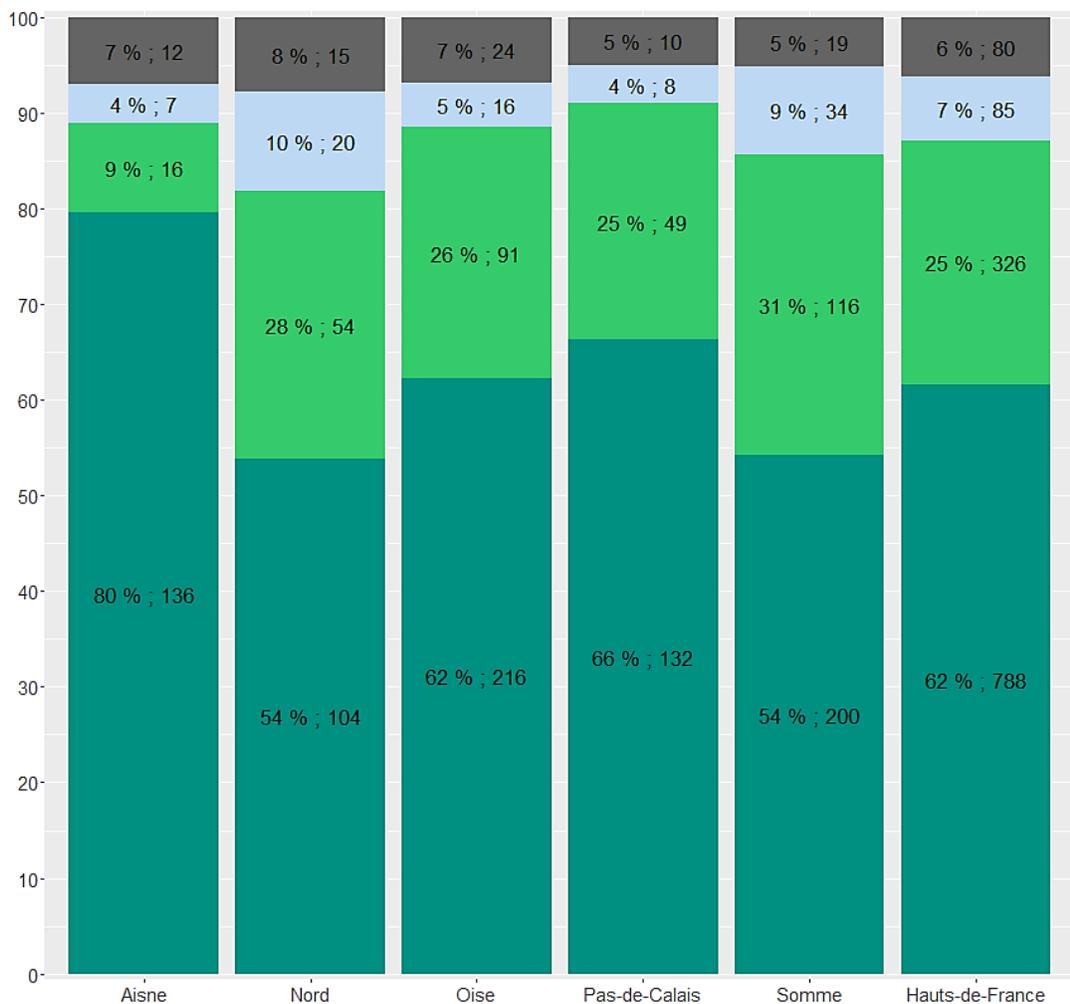
### Le vivier de projets COP:

Potentiel de projets des territoires, pertinents au regard de la COP, qui contribuent à une accélération/massification des actions ou qui proposent une innovation.

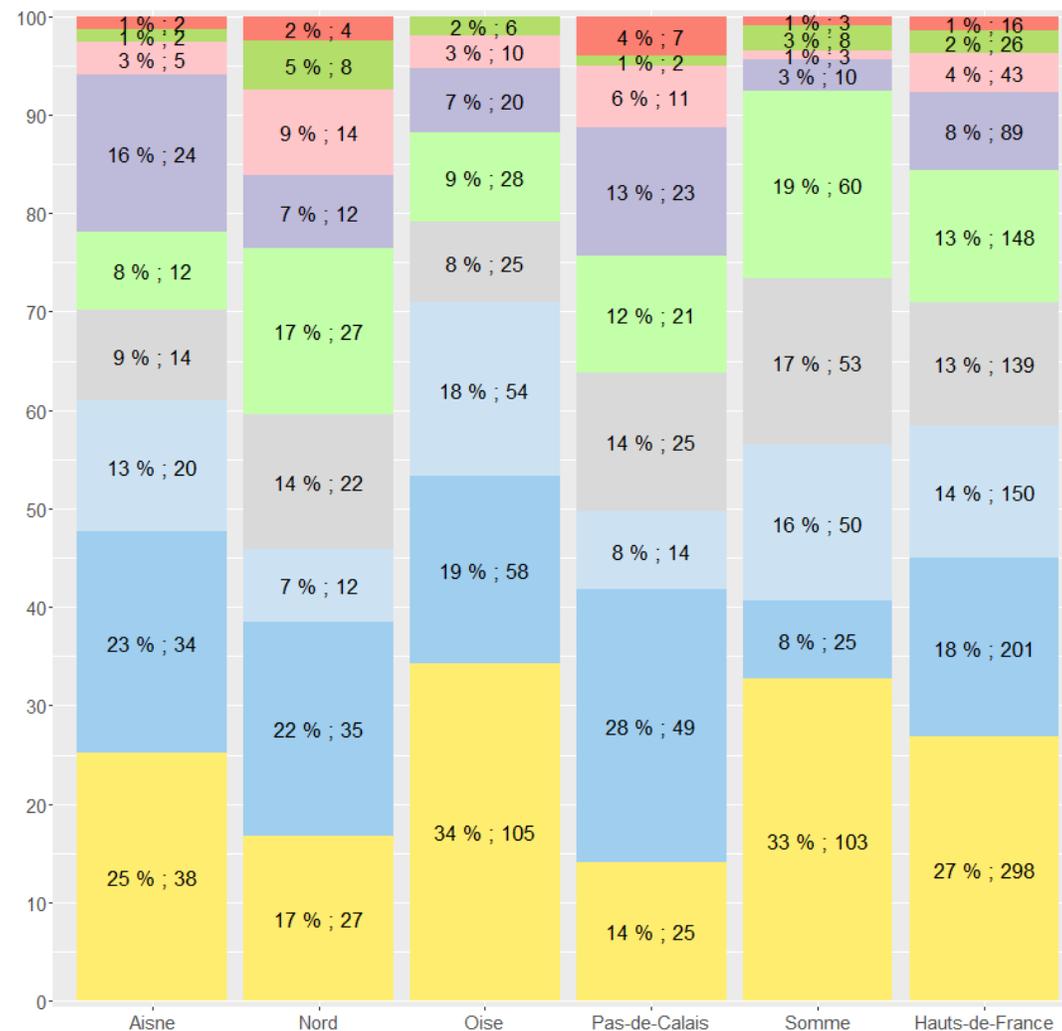
### Engager un processus pluriannuel:

- **Repérer:** construire le dialogue Collectivités/Etat très en amont;
- **Accompagner:** outiller les sous préfectures, activer les guichets d'ingénierie (trier et prioriser);
- **Mettre en œuvre:** anticiper l'inscription des projets dans les dispositifs ad hoc de financement et d'accompagnement);
- **Evaluer:** suivre et corriger pour gagner en efficacité

# Les projets COP retenus en 2024

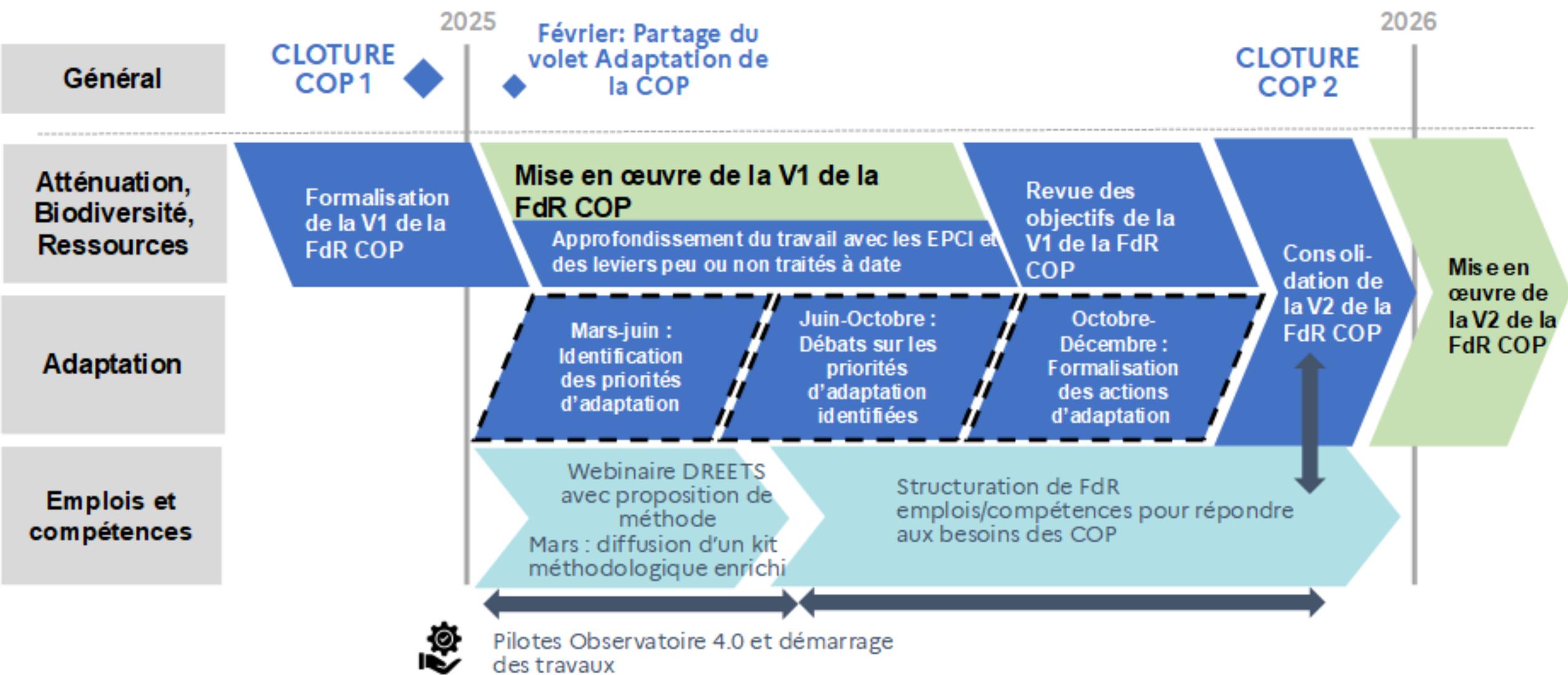


■ A remonter COP 2024    ■ A travailler COP 2025  
■ Hors COP mais à examiner dans le cadre des CRTE    ■ Non remontés



■ Bâtiments    ■ Transport    ■ Eau    ■ Énergie    ■ Espaces naturels  
■ Déchets    ■ Alimentation    ■ Agriculture et sols    ■ Industrie

# Calendrier prévisionnel 2025 : mise en œuvre des FdR COP, intégration de volets adaptation et emplois/compétences



## La territorialisation de la planification : le volet Adaptation confronté à chaque territoire

Un enjeu de la diffusion de la TRACC, trajectoire d'adaptation au changement climatique (+2,7°C à l'horizon 2050 et +4°C à l'horizon 2100)

Un enjeu de partage de la connaissance avec l'ensemble des collectivités territoriales.

Un enjeu de différenciation, grâce à la visualisation des effets du changement climatique sur les spécificités de chaque territoire. Un cadre commun permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux

Un enjeu d'appropriation au niveau territorial des effets du changement climatique spécifiques à chaque territoire. Le dispositif est complété par les connaissances territoriales à une échelle départementale et/ou à l'échelle infra-départementale.

Un enjeu de co-construction sur des priorités d'adaptation : la visualisation des cartographies permet aux élus des collectivités territoriales d'orienter les travaux de la COP en fonction de leur territoire.

Un objectif de prioriser et d'accélérer la mise en œuvre des actions qui relèvent des compétences des collectivités territoriales

## Reprise de la méthode COP en 4 mêmes piliers, en 3 étapes



Une vision tangible de la **TRACC** à la maille **départementale/infra-départementale**



La sélection de priorités d'adaptation par EPCI grâce à des **cartographies** d'aide à la décision



**Débats et travaux pour définir les priorités d'actions territoriales d'adaptation** à l'échelle infra-départementale (actions nouvelles ou existantes à amplifier)



Une consolidation sur les **actions concrètes à mener** au niveau départemental, puis régional

# Etape 1 : TRAAC et priorités d'adaptation



1. Vision  
Département/  
Infra Dptmt

## Socle de croisements et sélection des priorités d'adaptation partagées

Exemples de sélection des croisements pertinents :

### Effets du changement climatique

- Augmentation de la température 30°C
- Inconfort thermique : nuits tropicales
- Jours avec un sol sec
- Sensibilité au feu
- Intensité des pluies extrêmes
- Ennoisement permanent
- Inondation
- Retrait – gonflement des argiles
- Diminution de l'enneigement
- Erosion du trait de côte
- Elévation du niveau marin
- Débits des cours d'eau

X

### Facteurs de sensibilité locale

- Ménages modestes
- Personnes de plus de 65 ans
- Logements passoires énergétiques
- Localisation des établissements scolaires et de santé
- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et Natura 2000
- Zones agricoles et d'élevage, massifs forestiers, zones anthropisées
- Zones d'habitation
- Zones à vocation économique
- Infrastructures de transport ferroviaire, routier et ports
- Îlots de chaleur urbains
- Stations classées tourisme et localisations culturelles
- Besoin en eau

Détails des livrables de l'étape 1 :

- 1 sélection de priorités d'adaptation issues des cartes de croisements priorisée, à mettre au débat en étape 2
- 1 analyse qualitative synthétique pour expliciter les choix des priorisation faits

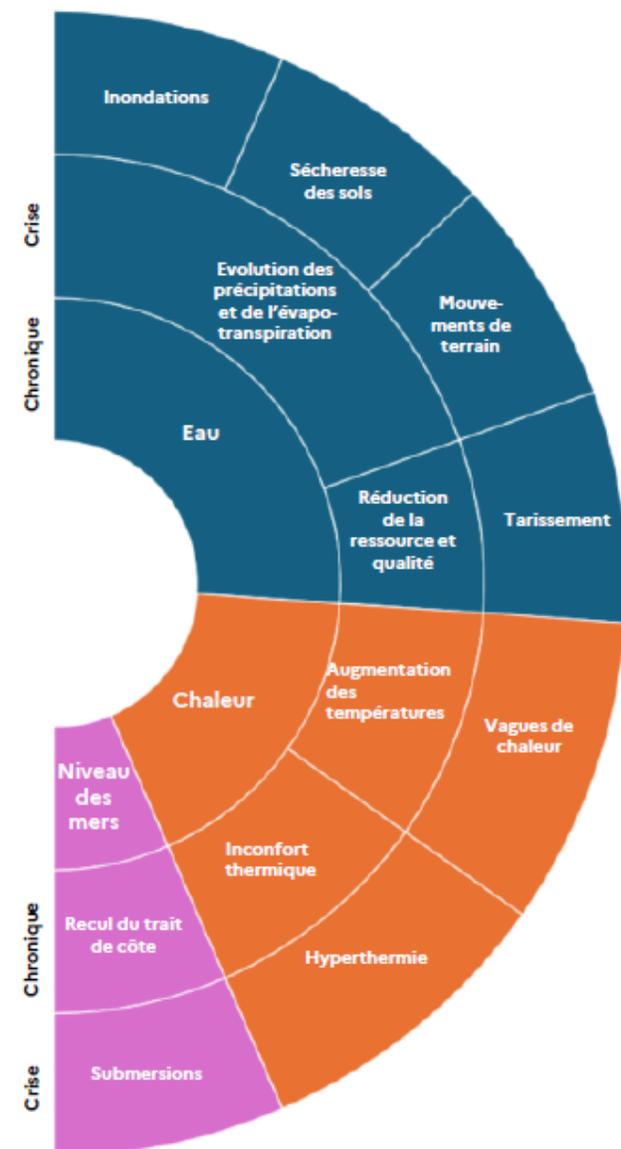
# Etape 2 : priorités d'actions

## Consolidation des livrables par maille

✓ = Consolidation  
✓ = Feuille de route

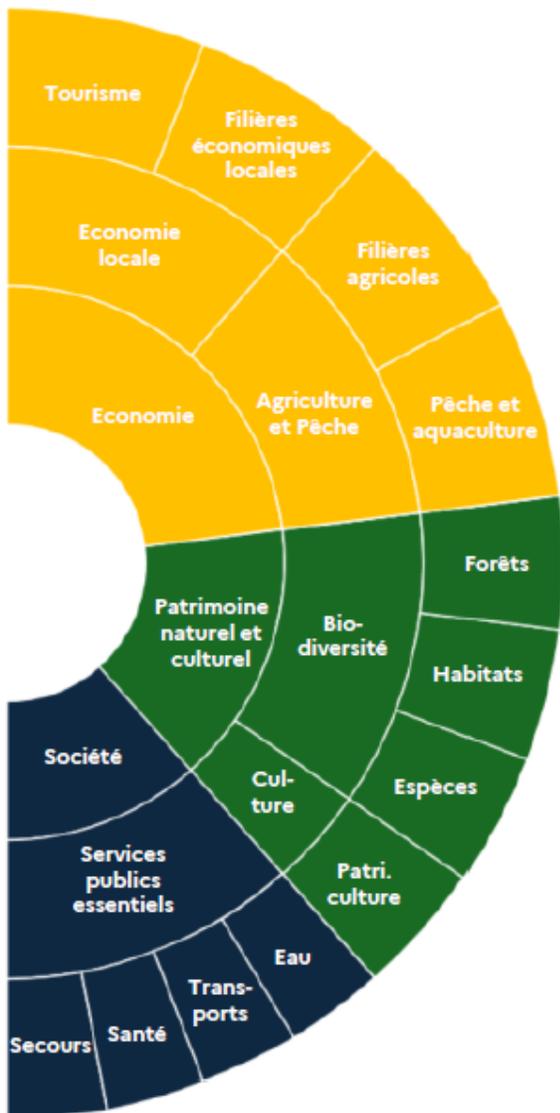
- Compte tenu des **différentes échelles mise en jeu** (du régional à l'infra-régional), il est **critique de proposer des formats de livrables** permettant d'en assurer la **consolidation**
- A cette fin, il est **suggéré d'utiliser des formats excels**, plus léger que des formats rédigés et facilement consolidable : le SGPE proposera des canevas à cette fin (sur le modèle du canevas proposé pour la remontée des Feuilles de Route de la COP en 2024)
- A noter que le **livrable final attendu au niveau régional** sera comme lors de la COP 2024, un **recueil des actions dans le format Excel déjà proposé**, ainsi qu'une **publication des actions d'adaptation incluses dans la version amendée de la Feuille de route fin 2025**
- **Il est laissé à l'appréciation de l'animation régionale/départementale de cadrer les modalités de consolidation** de ces éléments en fonction des mailles auxquelles les travaux sont proposés

# Panorama des leviers : Des leviers par effets du changement climatique...



Leviers	Exemples d'actions sans regret
Ralentissement des écoulements sur les sols agricoles et sur les sols artificialisés	Planter et entretenir des haies et des bandes enherbées
	Réduire le rythme d'artificialisation des sols, désimperméabiliser et renaturer les sols. (mise en œuvre de l'objectif ZAN)
	Utiliser toutes les surfaces urbaines disponibles pour abattre (infiltrer/évapotranspirer) les eaux pluviales au plus proche de là où elles tombent, de la toiture au sol
Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques	Renaturer les cours d'eau et restauration de leur hydromorphologie
	Protéger et restaurer les zones naturelles d'expansion de crue
	Protection et renaturation des zones humides.
Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles	Encourager les propriétaires de maisons à mettre en place des mesures de prévention et remédiation contre le RGA et imposer des mesures de prévention pour les constructions neuves (loi ELAN). Améliorer l'information des acquéreurs et des locataires.
Prévention des éboulements et glissements de terrain	Entretien et restauration des écosystèmes forestiers avec un rôle de protection contre les risques gravitaires
Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau	Mettre en cohérence les ressources disponibles et les perspectives de développement territorial, le cas échéant en limitant l'accueil de populations et d'activités nouvelles.
	Réduire les fuites dans des réseaux AEP
Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *	Mobiliser des ressources en eau "non conventionnelles" : réutilisation des eaux de pluie, réutilisation des eaux usées traitées
	Réduire les prélèvements d'eau actuels dans les milieux en déséquilibre quantitatif, définition de volumes prélevables
	Tarification adaptée aux enjeux
Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain	Installer des équipements d'ombrage
	Végétaliser les espaces publics et les cours d'école
	Mettre en place des corridors de vent
	Réintroduire l'eau en ville (fontaines, bassins, cours d'eau...)
Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments	Privilégier les revêtements clairs à fort pouvoir réfléchissant
	Rénover les logements (isolation, ombrage)
Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables	Rénover le parc tertiaire public et privé (isolation, ombrage)
	Identifier les personnes vulnérables et les zones de confort thermique (notamment capacité d'accueil des ERP publics rafraîchis)
Satisfaction du besoin de rafraîchissement	Développer les réseaux de froid
	Maîtriser le besoin de climatisation des locaux
Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral	Elaboration des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte, dont stratégies foncières
	Développer les dispositifs de lutte active souple, restaurer les cordons dunaires, mangroves, herbiers...

## Panorama des leviers : ... et par grands enjeux systémiques



Leviers	Exemples d'actions sans regret
Evolution de l'offre touristique de montagne	Diversification de l'offre touristique Evolution de l'offre d'hébergement et rénovation du patrimoine immobilier
Evolution de l'offre touristique littorale	Préparation des modifications de périodes touristiques liées aux évolutions de température Evolution des équipements touristiques face au recul du trait de côte
Continuité des activités économiques locales	Accompagnement des entreprises dans la réalisation de leur diagnostic de vulnérabilité au changement climatique Identification des infrastructures et chaînes logistiques stratégiques pour le territoire
Adaptation des filières et des exploitations agricoles	Encouragement des pratiques agro-écologiques (agro-foresterie, pratiques de conservation des sols, réduction des besoins en irrigation...) Diversification des variétés et des rotations Adaptation des itinéraires techniques et des productions de fourrage
Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture	Prise en compte de l'incidence de la migration des populations dans la répartition des possibilités de pêche, dans le respect des équilibres écologiques
Gestion durable des forêts et produit bois *	Maintien et diversification de milieux ouverts en mosaïque Renouvellement forestier privilégiant des espèces variées et adaptées au climat futur Diversification de la valorisation des produits forestiers (nouvelles essences, bois de crise...)
Restauration des habitats naturels *	Restauration de zones humides
Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *	Effacement d'obstacles majeurs de continuité écologique
Augmentation de la surface en aires protégées *	Création ou extension d'aires protégées
Régulation des espèces exotiques envahissantes	Limitation de l'introduction et surveillance de l'évolution des EEE
Préservation des sites culturels et patrimoniaux	Rénovation des bâtiments prenant en compte les évolutions climatiques
Efficacité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement	Maintenance des réseaux et résorption des fuites Re-évaluation des capacités et des techniques de traitement
Réduction de la vulnérabilité des infrastructures de transport	Identification des infrastructures stratégiques et de leurs principales vulnérabilités
Confort d'été des transports en communs et des mobilités actives	Végétaliser les abords de linéaires cyclables
Renforcement de la résilience des services de santé	Formation des personnels aux impacts du changement climatique
Préparation des services de secours	Ré-évaluation des capacités et de l'organisation des secours face à l'augmentation des risques

# Co- bénéfices des 27 leviers Adaptation

## Panorama des leviers par effets du changement climatique

## Panorama des leviers par grands enjeux systémiques

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Eau	Ralentissement du ruissellement sur les sols agricoles et sur les sols artificialisés		X		X	X
	Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques		X		X	X
	Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles				X	X
	Prévention des éboulements et glissements de terrain		X		X	X
	Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau			X	X	X
	<i>Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *</i>		X	X	X	
Chaleur	Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain	X	X	X	X	X
	Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments	X			X	X
	Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables				X	X
	Satisfaction durable du besoin de rafraîchissement	X			X	X
Niveau de la mer	Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral		X		X	X
Economie & Agriculture	Evolution de l'offre touristique de montagne				X	
	Evolution de l'offre touristique littorale				X	
	Continuité des activités économiques locales				X	
	Adaptation des filières et des exploitations agricoles	X	X	X	X	X
	Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture		X	X	X	
Patrimoine naturel et culturel	<i>Gestion durable des forêts et produit bois *</i>	X	X	X	X	X
	<i>Restauration des habitats naturels *</i>		X		X	
	<i>Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *</i>		X		X	
	<i>Augmentation de la surface en aires protégées *</i>		X		X	
	Régulation des espèces exotiques envahissantes		X		X	X
	Démarches paysagères facilitatrices de l'acceptabilité des changements	X	X		X	
	Préservation des sites culturels et patrimoniaux				X	
Société	Efficacité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement			X	X	X
	Réduction de la vulnérabilité des infrastructures et services de transport				X	
	Confort thermique des transports collectifs et des mobilités actives	X			X	X
	Renforcement de la résilience des services de santé				X	X
	Préparation des services de secours				X	X

\* Levier inclus dans les leviers Décarbonation et Préservation des Ressources et de la Biodiversité, repris dans le guide des leviers Adaptation

# Etape 3 : consolidation de la feuille de route Hauts-de-France

- Restituer la première évaluation de la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique sur le volet atténuation / ressources et biodiversité,
- Restituer les avancées et suites attendues sur le chantier Emplois Compétences,
- Partager les priorités d'actions en matière d'adaptation des territoires en Hauts-de-France,
- Partager les actions prioritaires retenues.

Mais aussi:

- Valoriser les démarches innovantes
- Valoriser la contribution des Hauts-de-France
- Exprimer des besoins et attentes.

# Organisation des COP départementales – informations à date

**Aisne:** Cop départementale en septembre, GT par CRTE

**Nord:** travail technique engagé, séminaire en septembre, puis débats en infra-départemental

**Pas-de-Calais:** réunion du réseau des collectivités le 20/06, bilatérales avec les EPCI juin, juillet août septembre, COP départementale le 25 septembre

**Oise:** GT partenarial le 25/06, GT DGS EPCI le 7/07, COP le 29 septembre

**Somme** - poursuite des travaux dans le format COP Somme : GT eau le 26/06, GT énergie, GT sobriété foncière et recyclage des friches avant mi juillet

## Contacts

**Chantal ADJRIOU**, Secrétaire générale de la conférence des parties (COP) des Hauts-de-France  
[planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

### Pour aller plus loin :

L'ensemble de la démarche nationale:

<https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte/le-secretariat-general-a-la-planification-ecologique>

L'ensemble de la démarche en Hauts-de-France :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Planification-Ecologique-en-region-Hauts-de-France>